

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 15 (1992)

Heft: 4

Artikel: Architecture de terre et de bois à Lousonna-Vidy VD

Autor: Berti, Sylvie / Castella, Catherine May

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-13366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Architecture de terre et de bois à Lousonna-Vidy VD

Sylvie Berti et Catherine May Castella

Jusqu'en 1970, on ignorait presque tout des premières décennies d'occupation du vicus de Lousonna. Si les interventions ultérieures¹ ont enfin permis de localiser stratigraphiquement les constructions de terre et de bois propres à ces horizons, les surfaces de fouille relativement restreintes n'ont jamais fourni une vision planimétrique des vestiges.

En 1989, la mise à l'enquête à la route de Chavannes 9 bis d'un projet de construction couvrant près de 2000 mètres carrés offrait une occasion exceptionnelle de documenter de façon exhaustive la formation et le développement d'un quartier situé au centre de l'agglomération gallo-romaine (fig. 1)².

La richesse des informations recueillies lors de l'intervention effectuée par le service archéologique de l'Etat de Vaud de juin 1989 à septembre 1990, a montré la pertinence d'une fouille en aire ouverte: organisation de l'espace privé, évolution des techniques de construction et développement de l'urbanisme sont autant de

thèmes qui ont trouvé une amorce de réponse.

L'étude des vestiges mis au jour a permis de mesurer l'importance de l'emploi de la terre dans l'habitat de l'époque augustéenne à la fin du 3e siècle ap. J.-C. Quoique souvent considérée par l'archéologue comme la marque d'une architecture peu évoluée, la terre a été utilisée pendant toute l'époque gallo-romaine pour ses nombreuses qualités: très bon isolant thermique, abondant³ et peu coûteux, ce matériau simple d'emploi permet de procéder facilement à des rajouts ou des transformations.

Dans cet article, nous nous proposons de mettre particulièrement l'accent sur les techniques architecturales, même si les difficultés inhérentes à la fouille des habitats en terre et en bois (vestiges parfois très ténus, mauvaise lisibilité du terrain ou mauvais état de conservation) n'ont pas toujours permis de restituer complètement le plan et l'élévation des maisons.

Chronologie

Les structures dégagées à la route de Chavannes 9 bis peuvent être réparties en cinq périodes d'occupation, définies par des reconstructions générales du quartier et par les techniques de construction mises en oeuvre: les trois premières sont caractérisées par une architecture de terre et de bois, la quatrième est une période de construction mixte et la cinquième voit l'emploi de la maçonnerie se généraliser.

Période I (40/30 av. J.-C. à 10/15 ap. J.-C.)

Antérieurs à la mise en place du tissu urbain du vicus, les vestiges de cette période sont clairsemés et ne peuvent être rattachés à aucune couche archéologique en place. Le matériel recueilli dans le comblement d'une quinzaine de fosses permet cependant de distinguer deux, voire trois phases d'occupation situées au début de l'époque augustéenne⁴. Cette première

fig. 1
Plan d'ensemble du vicus de Lousonna et situation de la fouille de Chavannes 9 bis en grisé.
Gesamtplan des Vicus von Lousonna mit der Ausgrabung »Chavanne 9 bis« (gerastert).

Piano generale del vicus di Lousonna e situazione degli scavi di »Chavannes 9 bis«.



occupation comprend des cabanes attestées par des groupes de négatifs de poutres et des alignements de trous de poteaux et piquets. L'agencement de ces habitats relève plus du village indigène que du vicus gallo-romain.

Période II (10/15 à 30/35 ap. J.-C.)

C'est au début de la période II, qui s'échelonne sur une vingtaine d'années dès la fin du règne d'Auguste, que le tissu urbain se met véritablement en place. De part et d'autre d'un grand axe de circulation est-ouest, qui ne comporte pas de caniveaux sur ses bas-côtés, sont construites quatre maisons rectangulaires présentant leur petit côté à la rue (fig. 2). Celles qui sont érigées au nord de la route (A-B et C-D) présentent un plan similaire, comprenant deux ailes séparées par un passage probablement ouvert.

Période III (30/35 à 70 ap. J.-C.)

Vers 30 ap. J.-C., le quartier est entièrement restructuré: les maisons sont reconstruites⁵ sans qu'on note un changement dans les limites de propriété. Cette période, qui couvre une quarantaine d'années, comprend deux phases de transformations, dont l'importance varie d'une maison à l'autre.

Si un changement très net de conception de l'habitat privé intervient entre les périodes I et II, l'organisation des maisons de la période III reprend dans une large mesure celle des constructions de la période précédente: on retrouve ainsi le même type d'unités d'habitation réunissant deux corps de bâtiment allongés, séparés par un passage ouvert. La partie arrière se développe et les espaces ouverts de la période précédente se construisent, augmentant ainsi la surface habitable. Le long de la rue, les nouvelles façades sont aménagées de préférence en retrait pour permettre l'installation de portiques ou de trottoirs.

La route, dont la largeur diminue sensiblement, est réhaussee de façon importante. Un caniveau est aménagé sur son bas-côté nord.

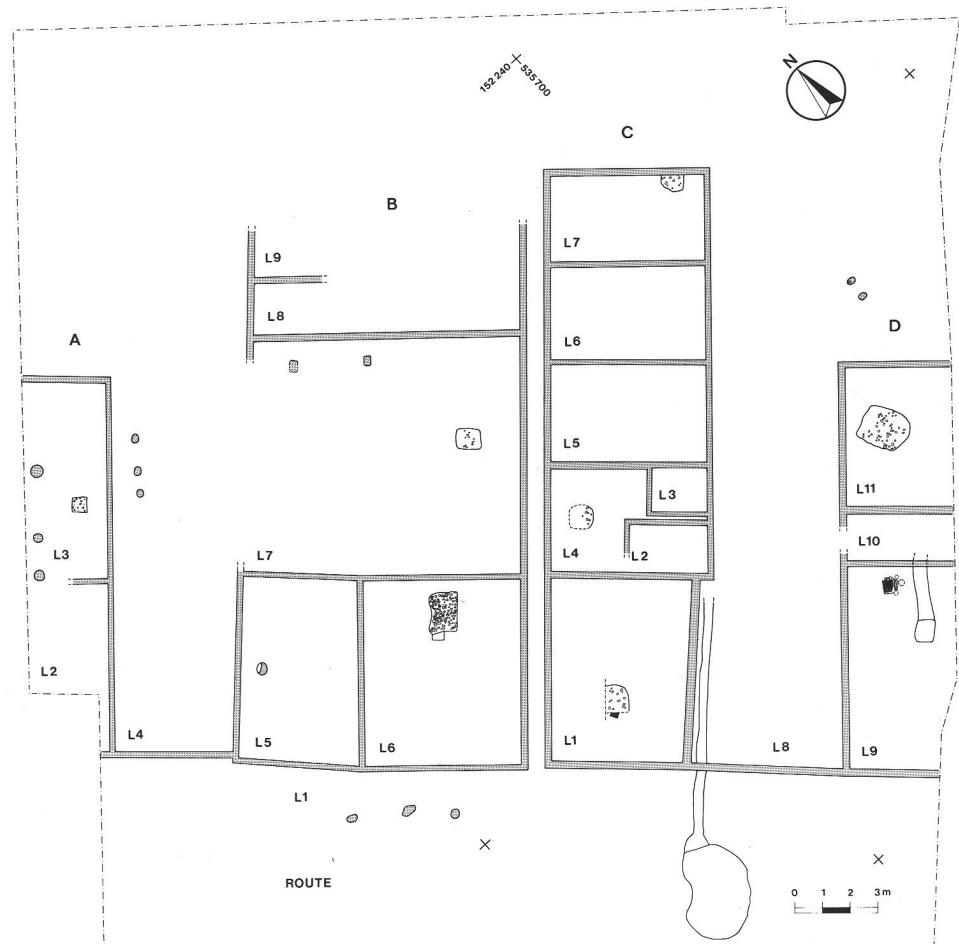
Période IV (65/75 à 100 ap. J.-C.)

C'est au début de l'époque flavienne que la maçonnerie fait progressivement son apparition dans le quartier. L'organisation générale des maisons change peu, puisque l'on retrouve plus ou moins les mêmes corps de bâtiment que durant la période III, agrandis dans certains cas afin de gagner des surfaces couvertes (fig. 5).

Période V (2e et 3e siècles ap. J.-C.)

Au début du 2e siècle ap. J.-C. ont lieu de grandes transformations caractérisées par l'utilisation de plus en plus systématique de soubassements maçonnés assurant une meilleure stabilité et une durée de vie plus longue aux constructions. Des réaménagements plus ou moins importants sont ensuite effectués dans le quartier jusqu'à l'abandon du site à la fin du 3e siècle. Dans la maison A-B, la construction tardive d'un hypocauste est l'indice de l'adoption progressive par les autochtones des techniques et usages romains.

fig. 2
Période II: plan d'ensemble des maisons A-B et C-D.
Phase II: Gesamtplan der Häuser A-B und C-D.
Periodo II: piano generale delle case A-B e C-D.



Architecture et urbanisme

En raison de la richesse des vestiges dégagés, nous avons choisi de n'exposer ici que les structures se rattachant aux maisons des périodes II et IV implantées au nord de la route romaine (maisons A-B et C-D).

Nous présenterons dans un premier temps les données du plan (répartition et destination des espaces). Il est clair que l'attribution d'une fonction à chaque local reste ambiguë dans la mesure où l'on ne dispose que très rarement d'éléments permettant de caractériser clairement un espace artisanal, commercial ou privé. Relativement subjectifs, les critères de distinction auxquels nous pouvons faire appel sont les dimensions des locaux, les types de sols, la présence de foyers, le soin apporté à la construction; la position des locaux au sein de la maison peut être un argument supplémentaire.

Dans un second temps, les divers modes de construction seront étudiés par période afin de mettre en évidence l'évolution des techniques mises en oeuvre.

Les vestiges de la période II (fig. 2)

Lors de la mise en place de la trame urbaine du vicus à la fin de l'époque augustéenne, deux unités d'habitation (A-B et C-D), probablement séparées par un »ambitus«⁶, sont construites au nord de la rue. Chacune de ces maisons occupe une parcelle du nouveau cadastre, dont les limites resteront inchangées jusqu'à l'abandon de l'agglomération.

La maison A-B comporte deux corps de bâtiment que sépare un passage médian ouvert. L'aile A, partiellement connue, compte au moins deux locaux dotés de sol de terre battue. Un foyer domestique d'argile sur radier de galets a été repéré dans la pièce arrière. A l'est, dans le passage central (L4), un alignement de poteaux indique probablement l'existence d'un avant-toit. Précédée d'un portique, l'aile B comprend deux pièces ouvertes sur la rue. Elles donnent à l'arrière sur un grand espace ouvert (L7), limité au nord par un ou plusieurs locaux (L8-9) dont nous ne possédons pas le plan précis en raison du mauvais état de conservation des structures. Tous les niveaux de circulation sont en terre battue. Certains espaces sont dotés d'aires de chauffe: dans le local 6, il s'agit d'un foyer constitué d'un lit de dallettes liées à l'argile, peut-être destiné à la cuisine, alors que dans la cour intérieure, un foyer d'argile et de galets est à mettre en relation avec un

petit atelier sidérurgique, comme l'attestent une trentaine de fragments de bronze trouvés à proximité de la structure, concentrés sur un mètre carré environ. A l'arrière de la maison, l'espace 8-9 revêtu d'un crépi monochrome blanc était probablement réservé à l'habitation.

La maison C-D présente un plan analogue, constitué de deux séries de pièces en enfilade, auxquelles on accédait par un passage central ouvert.

La configuration du terrain a engendré une construction en terrasse dans l'aile C, la rupture de pente se situant à la hauteur des locaux 2, 3 et 4. Les aménagements intérieurs, très variés d'une pièce à l'autre, reflètent une diversité de fonctions. A l'avant (L1), un sol de terre battue et un foyer d'argile et de galets témoignent peut-être d'une activité domestique. A l'arrière (L3, 5-7), des sols de terrazzo parlent plutôt en faveur de pièces d'habitation (fig. 3). Le long de la paroi est de l'aile C, une canalisation en bois aboutissant dans un puisard aménagé sous la route devait évacuer les eaux de pluie.

Le corps de bâtiment est, dégagé sur une largeur de 4 mètres environ, se compose d'un grand local le long de la rue, séparé d'une seconde pièce au nord par un corridor. Dans cette partie de la maison, la pente naturelle a été compensée par un important remblai installé dans la partie avant (L9). Les locaux 9 et 11 sont équipés de

sols de terre battue et d'aires de chauffe. Le foyer du local 9 (fig. 4) est l'unique exemple en tegulae attesté durant la période II et se rattache peut-être à une activité artisanale⁷.

Les vestiges de la période IV (fig. 5)

Retenant les limites de parcelle définies dès la fin de l'époque augustéenne, les fondations des murs périphériques ouest, sud et est de la maison A-B sont pour la première fois édifiés en dur.

A l'avant, précédés par un portique solidement établi sur des dés maçonnés, se trouvent trois vastes locaux (L2, 4 et 5) délimités par des solins massifs qui pourraient indiquer l'existence d'un étage.

Ces pièces aux sols de terre battue, qui disposent d'un accès direct sur la rue, n'ont guère l'aspect de pièces d'habitation: la présence de fosses-dépotoirs ainsi que d'une structure rectangulaire de bois assimilable à un petit cellier indique qu'il s'agissait certainement de locaux de service.

A l'arrière de ces boutiques s'ouvre une cour dont la partie orientale (L8), couverte, abrite un second petit cellier. De l'autre côté de la cour (L6) a été découvert un foyer de tegulae qui semble avoir été protégé à l'origine par des petits murets d'argile sur deux côtés au moins (fig. 6).



fig. 3
Période II, maison C-D: vue d'ensemble des pièces 3, 5 et 6.
Photo MHAVD.
Phase II, Haus C-D: Blick auf die Räume 3, 5 und 6.
Periodo II, casa C-D: veduta d'insieme dei locali 3, 5 e 6.



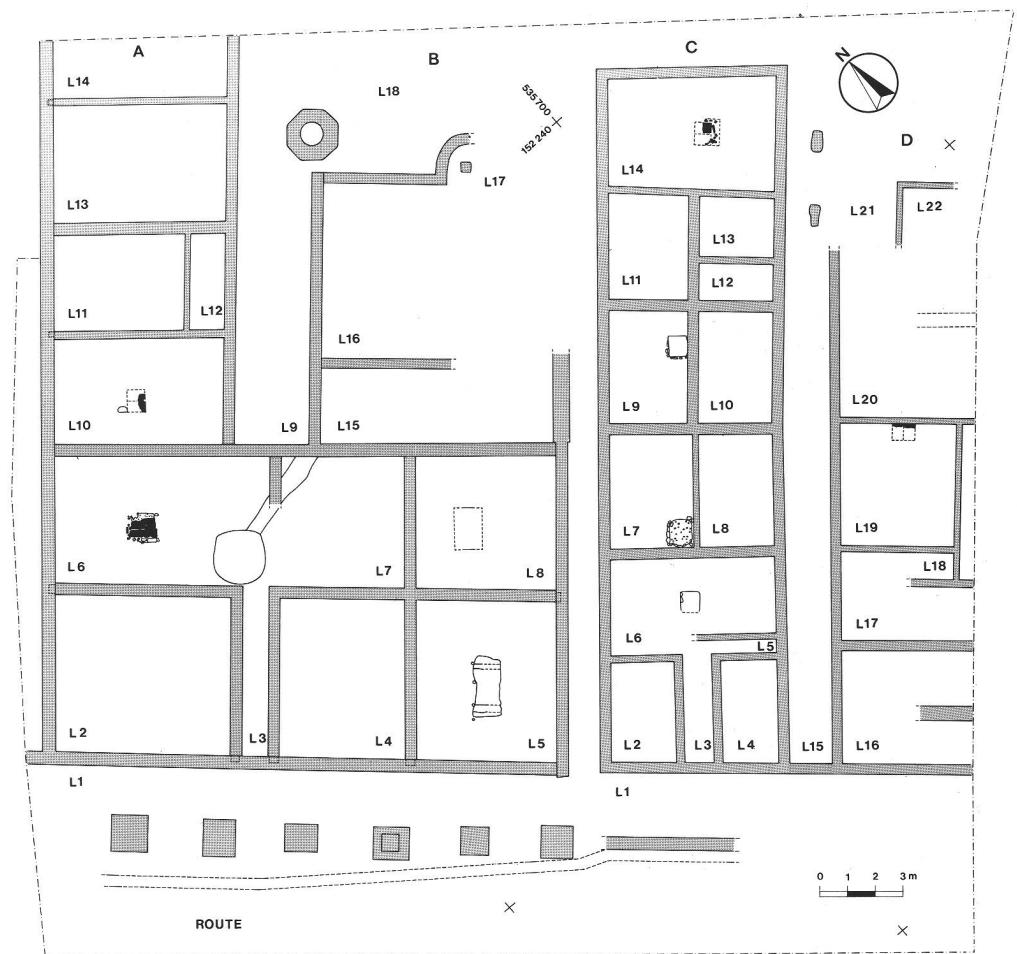
fig. 4
Période II, maison C-D: foyer de tegulae du local 9. Photo MHAVD.
Phase II, Haus C-D: Herdstelle aus Ziegelplatten in Raum 9.
Periodo II, casa C-D: focolare del locale 9 costruito con le tegulae.

fig. 5

Période IV: plan d'ensemble des maisons A-B et C-D.

Phase IV: Gesamtplan der Häuser A-B und C-D.

Periodo IV: piano generale delle case A-B e C-D.



Le secteur arrière de la maison est divisé en deux corps de bâtiment par un corridor médian. Les pièces occidentales sont équipées de sols de mortier et délimitées par des cloisons légères. Le mauvais état de conservation des structures ne permet pas de restituer le plan complet de la partie orientale.

Au début de l'époque flavienne, la maison C-D est intégralement reconstruite en terre et en bois selon un plan presque identique à celui de la période précédente, la maçonnerie n'étant adoptée qu'au début du 2e siècle ap. J.-C.

Si l'on ne peut dire grand chose de l'aile orientale, incomplètement fouillée et mal conservée, le plan du corps de bâtiment ouest est en revanche clair. Tout à l'avant, deux pièces (L2 et 4) séparées par un couloir central donnent sur le portique dont la colonnade est soutenue par un solin de pierres sèches précédé d'un caniveau. A l'arrière se trouvent une série de locaux (6 à 14) auxquels on accède depuis le passage central. La découverte d'une dizaine de pesons alignés au pied d'une des parois du local 8 atteste l'existence d'un métier à tisser. Dans les pièces 7, 9 et 11, des foyers ont été aménagés. Bien que l'on ne dispose d'aucun élément permettant de

préciser la fonction de ces petits locaux, leur plan régulier évoque plus des espaces de service que des pièces d'habitation, qui pourraient sous toutes réserves s'être trouvées à l'étage⁸.

Techniques de construction

Murs et toitures

Période II

La mise en place de la trame urbaine du vicus dans les dernières années du règne d'Auguste s'accompagne d'un changement de techniques de construction.

Alors que pendant la période I, les cloisons sont généralement aménagées au moyen de poteaux enfouis (Pfostenbau) avec une élévation de planches ou selon la technique du »Blockbau«⁹, la période II est marquée par le développement des murs à colombages hourdés de torchis (Ständerbau), fondés ou non sur un solin de pierres sèches. Ce mode de construction présente de nombreux avantages statiques, permettant notamment l'édification d'un second étage.

Dans la maison A-B, les cloisons de terre reposent sur de simples sablières d'une quinzaine de centimètres de largeur, excepté le mur de façade qui est érigé sur un solin discontinu de pierres sèches.

La technique du colombage (ou pan de bois) est probablement employée pour la majorité des cloisons de la période II. L'armature de bois comprend généralement des colombes qui reposent sur la sablière basse, mais quelques exemples de montants traversants ont été mis au jour. Des négatifs de poteau (10-15 cm de diamètre) se rattachant à l'élévation de cloisons internes de l'aile B permettent de restituer un espacement de 1,40 ou 1,50 m entre ces éléments verticaux. Très mal conservés, leur mode de fixation n'est pas connu.

Ces murs à pan de bois comportaient un remplissage de torchis, comme l'indiquent la découverte d'un clayonnage interne dont les branches carbonisées étaient conservées sur environ 15 cm de hauteur (fig. 7) et les nombreux fragments d'argile brûlée trouvés en démolition.

Les murs de la maison C-D illustrent parfaitement le développement de l'utilisation du solin de pierres sèches, qui se généralisera à la période III (dès 30/35 ap. J.-C.). En effet, seules quelques cloisons internes de 175

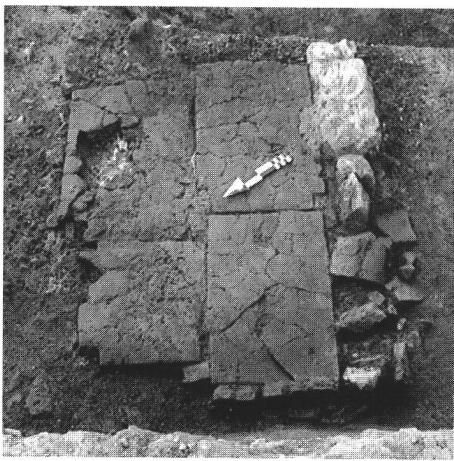


fig. 6
Période IV, maison A-B: foyer de tegulae du local 6. Photo MHAVD.
Phase IV, Haus A-B: Herdstelle aus Ziegelplatten in Raum 6.
Periodo IV, casa A-B: focolare del locale 6 costruito con le tegulae.

l'aile D sont édifiées sur de simples sablières, les murs porteurs reposant sur des solins discontinus de pierres sèches.

Les murs de l'aile C sont tous construits selon la même technique de sablière basse sur fondation de pierres sèches. Ceux qui délimitent les locaux 2 à 7 sont de plus renforcés aux angles par des dalles d'environ 20 x 30 cm (fig. 8 et 9).

Le bon état de conservation de certains tronçons de sablière a permis une analyse des essences de bois¹⁰ qui révèle l'utilisation du chêne (*Quercus sp.*) et de l'épicéa (*Picea abies*), sans qu'on puisse déceler une prépondérance dans le choix de l'une ou l'autre.

Plusieurs colombes fixées à demi-bois sont attestées par la présence de mortaises rectangulaires de 7 x 10 cm de côté. L'une d'elles se rattache à un poteau cornier situé entre les locaux 5 et 6. Espacés de 60 cm, ces montants constituent l'armature de cloisons en torchis sur clayonnage d'une vingtaine de centimètres de largeur (fig. 9).

Les murs à colombage houssé de torchis sont donc de loin les plus répandus pendant la période II. Leurs fondations de pierres sèches (boulets, boulets bréchés, galets et tuiles), quand elles existent, sont implantées peu profondément dans le remblai sous-jacent. Une fois les sablières basses installées sur leurs soubassements, les pans de bois devaient être en partie assemblés au sol¹¹ avant d'être redressés. Les très longs murs, tels ceux qui limitent l'aile C à l'est et à l'ouest, étaient vraisemblablement montés par tronçons. Bon nombre de ces murs comportaient un revêtement, sous la forme d'enduits de chaux monochrome blanc – comme dans les locaux 8 et 9 de l'aile B – ou de simples enduits de terre. Aucun mur n'étant conservé en élévation, la technique exacte de pose de ces crépis ne peut être restituée¹².

Durant la période II, la plupart des maisons avaient des toitures en matières végétales (chaume ou bardeaux), comme en témoigne la rareté des fragments de tegulae retrouvés dans les couches de démolition (voir la restitution proposée en page de couverture)¹³. Gardons nous cependant de généraliser des observations qui n'ont été faites que dans ce seul quartier de Lousonna.

Les eaux des toits devaient se déverser directement sur la rue ou dans les passages ouverts situés entre les différents corps de bâtiment¹⁴. Il n'est pas exclu que la canalisation implantée à l'est du local 1 de l'aile C ait recueilli les eaux d'un chéneau aménagé le long des pièces 2 à 7 (fig. 2).

Si nous possédons quelques indications sur les systèmes d'évacuation des eaux pendant les premières décennies d'occupation du vicus, aucune structure de captage, de stockage ou d'amenée d'eau n'a été découverte. Cette absence peut s'expliquer par l'existence de fontaines publiques le long des rues ou d'installations d'adduction d'eau privées situées hors des limites de fouille¹⁵.

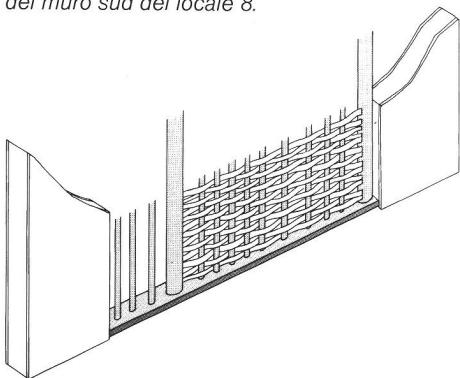
Période IV

Les solins de pierres sèches soutenant des cloisons légères restent encore largement répandus durant la période IV. A côté des soubassements traditionnels existant déjà dans les phases précédentes apparaît un nouveau type de solins constitués d'alignements de gros blocs. Dans le quartier fouillé, nous ne les trouvons que dans la partie avant de la maison A-B, servant à délimiter de grands locaux de service. Le recours à ce type de soubassements massifs, dont la stabilité devait être égale à celle d'un mur maçonner, s'explique essentiellement par l'existence d'un étage. Les murs maçonnés de cette période se répartissent en deux groupes. Il existe des murs larges aux fondations profondes dont

fig. 8
Période II, maison C-D: angle des locaux 5 et 6. Photo MHAVD.
Phase II, Haus C-D: Blick auf die Ecke von Raum 5 und 6.
Periodo II, casa C-D: angolo dei locali 5 e 6.



fig. 7
Période II, maison A-B: restitution du mur méridional du local 8.
Phase II, Haus A-B: Rekonstruktion der Südmauer von Raum 8.
Periodo II, casa A-B: ricostruzione del muro sud del locale 8.



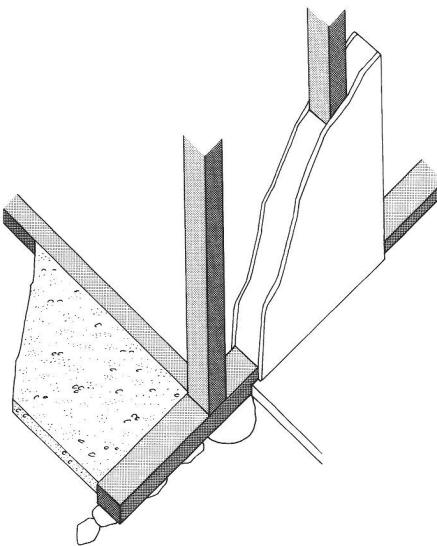


fig. 9
Période II, maison C-D: restitution de l'angle des locaux 5 et 6.
Phase II, Haus C-D: Rekonstruktion der Ecke von Raum 5 und 6.
Periodo II, casa C-D: ricostruzione dell'angolo dei locali 5 e 6.

fig. 10
Période IV, maison A-B: encastrement dans le mur maçoné fermant les locaux 10 à 14 à l'est.
Photo MHAVD.
Phase IV, Haus A-B: Einbau in der gemauerten Wand, die die Räume 10-14 gegen Osten abschloss.
Periodo IV, casa A-B: incastro nel muro in muratura che separa a est i locali 10-15.



on peut admettre qu'ils étaient maçonnés sur une grande hauteur; représentés par deux exemplaires seulement durant la période IV (maison A-B, murs de limite est et ouest), ils se répandront surtout à partir du 2e siècle ap. J.-C. L'autre groupe comprend des murs maçonnés dépassant rarement 40 centimètres de largeur, implantés peu profondément, et dont la dernière assise supportait une élévation légère (murs-bahuts).

A plusieurs reprises ont été mis en évidence dans les murs maçonnés des encastrements destinés à recevoir les sablières basses de cloisons établies sur solins de pierres sèches (fig. 10).

Non porteuses, les cloisons internes généralement assez étroites (15-20 centimètres) devaient le plus souvent se présenter sous la forme d'un colombage houtré de torchis. Plus larges (30-50 centimètres), les soubassements maçonnés et les solins de pierres sèches utilisés pour les murs porteurs permettaient par contre l'utilisation d'un remplissage de briques crues. L'examen des couches correspondant à la démolition des structures de la période IV révèle d'ailleurs que les vestiges de clayonnage carbonisés ou décomposés caractéristiques des murs en torchis sont relativement rares. On trouve au contraire de nombreux remblais homogènes argileux beiges que l'on peut sans trop de risques interpréter comme de la démolition de cloisons en adobe¹⁶.

Tous les murs étaient revêtus d'un crépi, comme l'attestent les fragments d'enduits peints le plus souvent monochromes retrouvés dans les couches de démolition intermédiaires. La couche de mortier et son badigeon de chaux blanche devaient être parfois séparés de la paroi par un enduit de terre n'ayant pas laissé de trace¹⁷.

Les différents corps de bâtiment étaient recouverts de toits de tuiles, retrouvées en grande quantité dans les couches de démolition.

En ce qui concerne les eaux de pluie, l'augmentation des surfaces couvertes a entraîné une utilisation plus fréquente des gouttières. Dans la maison ouest, elles se déversaient dans un puits perdu aménagé dans la cour ainsi que dans le caniveau coulant en bordure de la route, qui recevait également l'eau des chéneaux de la maison est.

Dès la période IV, la construction d'un puits assure aux habitants de la maison A-B un approvisionnement privé en eau potable. Il faudra attendre la fin du 1er siècle pour qu'un puits soit à son tour installé dans la maison C-D.

Foyers (fig. 11)

La fouille a livré de nombreux fours et foyers. Les foyers d'argile et de galets, employés dès l'époque augustéenne (période I), sont incontestablement les plus répandus durant la période II, probablement parce qu'ils mettent en oeuvre des matériaux facilement accessibles. De forme circulaire, ovale ou rectangulaire (0,6 à 1,8 m), ils sont destinés aussi bien aux activités domestiques (cuisine et chauffage) qu'artisanales. Probablement utilisés pendant un laps de temps relativement court, ils devaient être régulièrement réaménagés¹⁸.

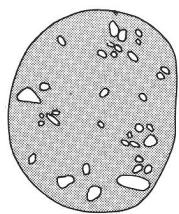
Les aires de chauffe en dalles de terre cuite et en tegulae, dont l'utilisation se répandra à la période III, ne sont représentées que par un exemplaire à la période II (L9 de l'aile D). L'emploi précoce de ce matériau pourrait être lié à une activité artisanale. Il démontre au moins qu'on a très rapidement employé la tuile dans la construction.

Alors que les aires de chauffe en argile et galets disparaissent progressivement dès l'époque flavienne (période IV), les premiers foyers de molasse font leur apparition aux côtés de la terre cuite. Rien ne permet cependant d'attribuer des fonctions spécifiques selon les matériaux utilisés. Deux foyers de tegulae (L6 de la maison A-B et L18 de la maison C-D) étaient surmontés d'un amas d'argile rubéfiée qui pourrait être le reste d'une voûte de four à pain; une autre aire chauffe (L14 de la maison C-D) était protégée par une structure semi-circulaire de briques¹⁹.

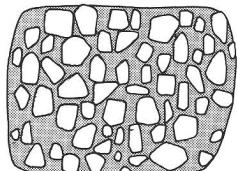
Conclusion

Au terme de cette présentation partielle des vestiges exhumés à la route de Chavannes 9 bis, nous mesurons la richesse des informations recueillies sur les habitats de terre et de bois. La fouille en aire ouverte, liée à une riche séquence stratigraphique, a élargi notre connaissance sur les débuts de l'urbanisme de Lousonna. C'est vers la fin de l'époque augustéenne que parcellaire et trame viaire se mettent définitivement en place. L'évolution des modes de construction traduit nettement un processus de romanisation qu'on observe également dans d'autres sites²⁰. Aux techniques relevant de la tradition indigène (élévation en torchis sur clayonnage, foyers d'argile) viennent peu à peu s'ajouter celles des constructeurs romains: les soubassements de murs maçonnés, les foyers en dalles de terre cuite, tegulae ou

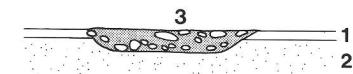
Foyers d'argile et de galets



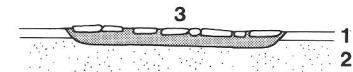
Chape d'argile mêlée de galets, rubéfiée au centre



Chape d'argile revêtue de dallettes



1. niveau de circulation
2. remblai d'installation
3. foyer: chape d'argile et de galets

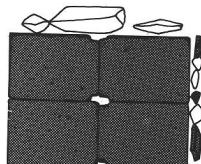


1. niveau de circulation
2. remblai d'installation
3. foyer: chape d'argile; dallettes en surface

Foyers en dalles de terre cuite ou en tegulae



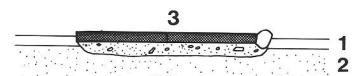
Tegulae bordées de fragments de tuiles disposés de champ



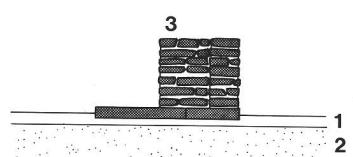
Tegulae bordées de cailloux et de fragments de tuiles liés à l'argile



Tegulae et dalles de terre cuite protégées par un muret hémisphérique de fragments de tuiles liés à l'argile

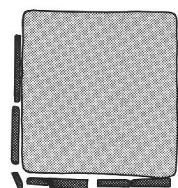


1. niveau de circulation
2. remblai d'installation
3. foyer: radier de sable, gravier et nodules de mortier; dallage

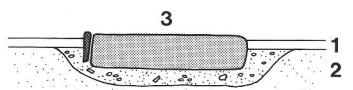


1. niveau de circulation
2. remblai d'installation
3. foyer: dallage sans radier de pose; muret hémisphérique

Foyers de molasse



Bloc quadrangulaire de molasse rubéfiée, bordé de fragments de dalles de terre cuite disposés de champ



1. niveau de circulation
2. remblai d'installation
3. foyer: radier de sable et gravier; bloc de molasse

fig. 11
Tableau des différents types de foyers aménagés durant les périodes II et IV.
Zusammenstellung der verschiedenen Typen von Herdstellen in den Phasen II und IV.
I vari tipi di focolare costruiti nei periodi II e IV.

molasse, les couvertures de tuiles deviennent bientôt prépondérants. Si l'adoption de la maçonnerie se généralise dès l'époque flavienne, l'utilisation de la terre et du bois ne disparaît pas pour autant. D'une période à l'autre, l'organisation interne des maisons ne subit pas de grands changements: jusqu'à la fin de l'occupation du vicus, on retrouve en effet des espaces abritant des activités domestiques, artisanales, voire commerciales en bordure de route, alors que la partie arrière est réservée à l'habitation. On constate tout au plus une extension des surfaces construites, et peut-être l'adjonction d'un étage. Une vie économique à petite échelle s'est rapidement développée dans le vicus. Dans différents locaux, situés de préférence à proximité de la rue, production artisanale (sidérurgie, tissage?), stockage de denrées alimentaires et confection d'aliments tels que le pain sont attestés. Malheureusement, le degré de commercialisation et de diffusion de ces produits ne peut être mesuré.

L'étude en cours des structures et du mobilier archéologique permettra, nous l'espérons, d'affiner encore notre compréhension de l'évolution de ce quartier de Lousonna.

1 Voir G. Kaenel/M. Klausener/S. Fehlmann, Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy-Lausanne). Lousonna 2. CAR 18 (Lausanne 1980); G. Kaenel/S. Fehlmann, Un quartier de Lousonna. La fouille de »Chavannes 7. 1974/75 et 1977. Lousonna 3. CAR 19 (Lausanne 1980); D. Paunier et alii, Le vicus gallo-romain de Lousonna. Rapport préliminaire sur la campagne de fouille 1983. Lousonna 5. CAR 38 (Lausanne 1984); D. Paunier et alii, Le vicus gallo-romain de Lousonna. Rapport préliminaire sur la campagne de fouille 1984. Lousonna 6. CAR 40 (Lausanne 1987); D. Paunier et alii, Le vicus gallo-romain de Lousonna. Rapport préliminaire sur la campagne de fouille 1985. Lousonna 7. CAR 42 (Lausanne 1989).

2 Outre les vestiges de l'agglomération gallo-romaine, le site a livré une nécropole néolithique riche de plus de 130 tombes en fosse ou en ciste, ainsi que plusieurs sépultures plus récentes datées du Bronze final et de la Tène C-D. La campagne pré- et protohistorique, dont l'élaboration est en cours, a été dirigée par Patrick Moinat. Voir G. Kaenel/P. Moinat, La Préhistoire de Lausanne revisitée. Mémoire Vive 1, 1992, 19-32.

3 Si les fouilles archéologiques n'ont pour l'heure pas mis en évidence des argilières, les dépôts géologiques ne devaient cependant pas manquer dans les environs du vicus (marnes silteuses de la Molasse de Lausanne ou limons plus ou moins argileux de la terrasse des 30 mètres. Voir M. Weidmann, Atlas géologique de la Suisse, carte 1243, Lausanne, et note explicative, Berne 1988).

4 Voir A. Schneiter, Les fosses augustéennes de la fouille de Vidy-Sagrave. Mémoire de licence dactylographié de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (Lausanne 1992). Ce travail sera intégré dans la publication consacrée au mobilier archéologique de la fouille (à paraître).

5 Il y a probablement un décalage chronologique dans la reconstruction des maisons, que l'étude du matériel archéologique en cours devrait permettre de préciser.

6 Une bande large de 2 à 3 mètres a en effet été détruite en cours de terrassement sur toute la moitié nord de la parcelle fouillée. Nous supposons cependant que pour des raisons d'écoulement des eaux de pluie, ces maisons de terre et de bois ne pouvaient être mitoyennes.

7 L'utilisation du foyer est probablement liée à celle de la structure nord-sud terminée par une fosse quadrangulaire dont les parois étaient vraisemblablement boisées.

8 Les deux étroits espaces L5 et 13 pourraient en effet matérialiser l'emplacement de deux escaliers de bois.

9 L'absence de couches de démolition argileuse, caractéristique de la destruction des murs en terre, suggère une utilisation répandue du bois.

10 Ces analyses ont été effectuées par Christian Orcel, Alain Orcel et Jean Tercier, du Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon VD (Réf. LRD90/R2723).

11 Ces assemblages au moyen de tenons et mortaises étaient peut-être renforcés par des pièces métalliques.

12 Voir J. Lasfargues (dir.), Architectures de terre et de bois. DAF 2, 1985, 78 et 118; A. Desbat, in: S. Walker (dir.), Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région. BAR International Series 108, 61-62.

13 Le local 1 de l'aile C a vraisemblablement été couvert de tuiles lors de son réaménagement au cours de la période II. On ne peut dès lors pas exclure l'existence d'autres toitures en tuiles, qui auraient été entièrement récupérées.

14 L'installation de structures drainantes paraît corroborer cette hypothèse.

15 Ces systèmes sont attestés sur des sites comme Oberwinterthur ou Lyon. Voir R. Clerici/B. Rütti/A. Zürcher, Archäologische Untersuchungen im römischen Vicus Vitudurum-Oberwinterthur. AS 5, 1982, 120-125; Lasfargues (note 12) 78.

16 Voir Lousonna 7 (note 1) 13.

17 Ce type d'enduit est le plus répandu sur le site de la rue des Farges à Lyon - voir Desbat (note 12) 61-62.

18 Des traces d'installations successives de foyers ont été observées dans le local 11 de l'aile D.

19 Ce type de foyer, dont il n'existe qu'un autre exemplaire à Lousonna, est attesté dans plusieurs agglomérations gallo-romaines. Cf. R. Laur-Belart, Guide d'Augusta Raurica (Bâle 1991) 126-127; F. Wiblé, Nouvelles découvertes à Martigny - Forum Claudii Vallenium. AS 5, 1982, 6-7; C. Martin et alii, Lousonna. BHV 42 (Lausanne 1969) 72-73.

20 Ce développement architectural est particulièrement bien mis en évidence à Oberwinterthur. Voir J. Rychener/P. Albertin/Ch. Jacquot, Beiträge zum römischen Vitudurum-Oberwinterthur 2. Berichte Zürcher Denkmalpflege. Monographie 2 (Zürich 1986) 85-87.

Bauten in Holz und Erde im Vicus von Lousonna VD

Eine umfassende Ausgrabung im Jahre 1989/90 hat es erlaubt, die Besiedlungsphasen eines Quartiers im Vicus von Lousonna herauszukristallisieren (augustische Epoche bis Ende des 3. Jahrhunderts).

Die ersten in Holz-Erde errichteten Häuser halten sich an eine seit dem Ende der Regierungszeit Augustus' fest etablierten Parzellierung des Bodens. Ab flavischer Zeit stehen die dünnen Hauswände auf gemauerten Fundamenten. Während der ganzen Besiedlungszeit ist die Flechtwand mit Lehmbeutel die am häufigsten verwendete Wandkonstruktion. Böden aus festgetretener Erde, seltener aus Mörtellagen, Feuerstellen aus Lehm, aus gebrannten Tonplatten oder aus Steinplatten sind Zeugen der bescheidenen Wohneinrichtung.

Die Untersuchungen einiger Privathäuser machte es möglich, die fortschreitende Romanisierung der Bewohner und Bewohnerinnen mitzuverfolgen.

Architettura in terra e in legno a Lousonna-Vidy

Nel 1989-90 un'importante campagna di scavo ha permesso di scoprire le fasi d'occupazione di un quartiere del vicus di Lousonna, che si sono succedute dall'epoca augustea fino alla fine del III secolo d.C. Le abitazioni più antiche sono interamente costruite in terra e in legno, rispettando una parcellazione stabilita in modo definitivo alla fine del regno di Augusto; a partire dall'epoca flavia le pareti leggere sono soste- nute da fondamenta in muratura. Durante tutta l'esistenza del vicus la tecnica edilizia più frequente è quella dell'assito di legno ricoperto con malta di fango e paglia o con mattoni crudi; i pavimenti di terra battuta, a volte di calcina, i focolari costruiti con l'argilla, con lastre di terracotta o di molassa testimoniano il livello piuttosto modesto delle case. Lo studio delle abitazioni private permette di seguire la progressiva as- sunzione delle tecniche e del modo di vita romano da parte degli abitanti del vicus di Lousonna.